



Fusion des communes du Val Terbi

Forum du 8 septembre 2011

Le Comité de fusion a invité l'ensemble des citoyen-s-nes de la future commune à réfléchir sur la vision qu'ils réservent au développement du Val Terbi.

Environ septante personnes se sont retrouvées à Vicques pour s'exprimer, rechercher des pistes et imaginer leur avenir sur les thèmes ci-dessous qui ont été débattus dans trois ateliers :

- Développement démographique, économique,
- Aménagement du territoire
- Identité et spécificités villageoises.

Préambule

Avant la constitution des ateliers, Pro Val Terbi a déclaré que son association ne pouvait pas adhérer au projet qui manque de coopération, ne contient pas ses propositions et ne respecte pas nos communautés. Selon son représentant, à ce stade, le projet n'est assorti d'aucun plan d'investissements, d'aucun organigramme et le budget 2013 de la nouvelle commune fait défaut. Il manifeste toute la crainte des habitants des petites communes d'être la proie des deux grandes. Le Comité de fusion insiste sur la complémentarité de nos villages grands ou petits qui, en s'unissant, feront du Val Terbi un leader, alors qu'une moitié de fusion entre les petits villages passera à côté de ce caractère régional.

Les actes administratifs, tels que le budget et l'organigramme sont en voie d'achèvement au Comité de fusion et feront l'objet d'une présentation lors d'assemblées cet automne.

Synthèse des ateliers

Infrastructures et services à la population

La réussite de la fusion dépend des ressources humaines et non pas des infrastructures. Elle ne solutionne pas toutes les difficultés. La fusion est le début d'un processus que les nouvelles autorités devront mettre en place, ce n'est pas une fin mais un début.

Les habitants ont l'impression de perdre des pouvoirs et peinent à concevoir comment la fusion permettra de sauvegarder les écoles de chaque village, par exemple. Quels avantages la fusion pourra-t-elle apporter à toute la population ?

Constat :

- se doter d'une meilleure école par le regroupement des élèves,
- profiter de la fusion pour investir dans les petits villages qui n'ont plus les moyens,
- grandir pour avoir plus de poids dans le transfert des tâches entre l'Etat et les communes et plus de capacité devant le système de péréquation.

Au niveau des services, les communes fusionnées de Basse-Allaine et de la Baroche ont vite constaté que le citoyen se tourne vers l'efficacité. De ce fait, une administration centralisée se révèle être la meilleure formule. Le personnel se déplace sans autre au domicile de l'administré empêché pour une raison ou une autre d'accéder au bureau communal.

L'animation locale ne vient pas du bureau communal ni des autorités politiques mais bien des citoyens et des sociétés locales et de leur capacité à animer la vie du village.

L'aspect financier est relatif, car des communes peuvent être riches mais leurs infrastructures inexistantes, alors que d'autres ont investi et accumulé des dettes. La mise à niveau appelle la solidarité dans le sens où les unes contribuent aux autres, si ce n'est directement ça l'est par le biais de la péréquation.

Il est relevé que chaque année les 7 communes du Val Terbi reçoivent Fr. 1'500'000.— du fonds de la péréquation. Or, la fusion leur allouera une contribution unique de 3 millions (allocation de fusion). Après l'opération, la nouvelle commune se présentera à la péréquation avec son nouveau visage et verra son aide diminuer ?

Pas sûr, car la nouvelle loi va corriger cette différence sur une période de 2 ans.

En sus, le fait d'être bénéficiaire du fonds à grand échelle est signe de dépendance, partant de perte des moyens de son autonomie. Il est, par conséquent, logique que des autorités responsables s'en préoccupent.

Développement démographique, économique et aménagement du territoire

Ne perdons pas de vue que la fusion est un projet commun à une région pour mettre ses intérêts en valeur dans la perspective de la concurrence interrégionale. Dans le contexte actuel, c'est l'Ajoie qui est la région la mieux placée pour se développer, avec l'arrivée du TGV, sa position en zone frontalière et l'annonce d'implantation prochaine de grandes usines, notamment du Swatch Group.

Economie

Il appartient à la région de définir la vocation qu'elle veut donner à son développement économique :

- ✓ aider les entreprises existantes
- ✓ favoriser le tourisme de séjour ou de passage
- ✓ définir des zones résidentielles

- ✓ créer un agro-tourisme, en mettant ensemble l'agriculture et le tourisme
- ✓ quels types d'activités la commune veut-elle accueillir et soutenir ?

Dans le tourisme, peu de choses sont faites, il existe donc un grand potentiel de développement mais un office de tourisme ne se justifie pas.

Aménagement

Les trois zones d'activités régionales définies par le Canton ne doivent pas nuire à celles de nos villages. Elles sont en principe complémentaires dans le sens où celles de nos villages sont plutôt des zones artisanales indispensables au maintien et au développement des activités de nos artisans locaux.

Il est souhaité que :

l'industrie se développe à l'extérieur des villages

une zone d'activités régionales s'implante au Pont de Cran mais cette idée n'a pas été retenue par la majorité des personnes du groupe, car cet endroit n'est pas situé sur les grands axes routiers et ferroviaires.

les entreprises de plus de 50 personnes soient localisées à Courroux.

Il a encore été souligné que pour certains, scinder la commune en deux parties (habitat et industrie) n'était pas souhaité.

Le Val Terbi compte 370 entreprises/commerces/artisans inscrits au RC. C'est un potentiel intéressant pour en faire venir d'autres et se faire connaître. Cette situation appelle la mise en place d'une politique en faveur de notre vie économique, du tourisme et de la mise en valeur de l'existant.

En matière de croissance démographique, nos villages doivent continuer de vivre, fusion ou pas, de maintenir **une haute qualité de vie** et de diversifier l'habitat (villa individuelle, habitat groupé, immeubles, appartements adaptés pour personnes âgées). Pour ce faire, il est nécessaire de lister les points forts de chaque village ainsi que les facteurs susceptibles d'attirer du monde. Il faut favoriser une démographie interdépendante, le Val Terbi a le grand avantage de ne pas être encombré et de posséder des terrains accessibles. Il faut noter que les liaisons d'un village à l'autre sont très faciles.

Un soutien au commerce local devra être pris en compte. Il est important de faire confiance à l'évolution naturelle de la société en générale. Les futures Autorités auront un rôle à jouer même si pour certains, il y a encore des doutes concernant les décisions qui seront prises par les Autorités de la nouvelle commune. A ce stade, il est certain qu'aucune garantie ne peut être donnée

Notons que la fusion n'a pas d'effet notable sur le développement économique, en revanche elle permet aux Autorités de mettre en place une stratégie de développement commune à toute la région.

Identité et spécificités villageoises

A partir du constat que nos villages sont bien équipés, nous en avons déduit qu'ils ne manquent rien à part une utilisation plus fréquente des installations et une animation plus dense pour sortir d'une vie moins solitaire.

Identité et spécificités villageoises

L'ESVT a-t-elle créé une identité «Val Terbi » ? Sans nul doute, car l'école rassemble et voit transiter bien des informations, tout en nouant de fructueux contacts.

La dissolution du syndicat n'implique pas la disparition de l'école, partant celui des contacts et de l'identité.

Il n'y a pas une identité du haut et du bas Val Terbi mais l'identité est d'abord liée à sa personne, puis au village et enfin à l'origine.

L'identité se réfère prioritairement à l'endroit où l'on développe ses activités où l'on exerce des décisions.

Est-ce vraiment possible en fusionnant de maintenir une identité avec 2 villages qui possèdent les 2/3 des pouvoirs contre 5 autres qui en détiennent le tiers ?

L'école est un élément primordial dans l'identité de son village

Constat :

On relève le manque d'intérêt pour la chose publique, d'où l'idée que la fusion forgera une nouvelle motivation. Cependant, le passage par les partis politiques affaiblira l'engagement envers son village et le travail de proximité s'en trouvera réduit.

Remèdes

Pour faire disparaître la crainte de toute nouvelle organisation scolaire, il faut garantir des élus de chaque localité.

Sans cela, l'identité s'en ressent car ces éléments sont liés et à travers une identité bien ancrée plus personne ne craindra les grandes communes.

Cette vision entretient un esprit de clocher entre les villages et s'oppose à la réalisation de la fusion.

On ne fait pas partie du Val Terbi pour défendre Courroux ou Corban, mais pour défendre la région se trouvant sous la souveraineté de la Commune mixte de Val Terbi et c'est à partir de cette donnée qu'on se sentira plus fort.

Il est relevé que des clubs, notamment de football, se sont réunis et que tout fonctionne à satisfaction car ils ont trouvé une nouvelle unité dans des villages bien équipés.

C'est vrai qu'il faut réussir la fusion de Courroux à Montsevelier, à défaut une cassure handicaperait nos synergies existantes.

En résumé, l'identité passe par l'école, l'assemblée communale et le système de la représentation politique. Dans une telle perspective on peut saluer l'initiative des responsables politiques du Val Terbi qui ont eu l'audace d'anticiper notre devenir, pour, dans la constance, orienter ensemble son

développement et maintenir le Val Terbi uni, préservé et entier dans la force de la désurbanisation qui caractérise le Jura.

Discussion

En réponse à une question, il est spécifié que le prix des terrains bourgeois sera fixé par les Bourgeoisies, celui des terrains de la commune par le Conseil communal et celui des privés par le marché.

Quel nom prendra la nouvelle commune si elle est partiellement fusionnée ?

Sans doute Val Terbi attendu que ce nom est agréé par la Confédération et que l'art. 46 donne la fusion réalisée si 4 communes l'acceptent ou si 3 dont une des deux grandes y adhèrent.

Dans ce cas, *un intervenant estime* que nous serions coupables d'usurpation d'identité.

La convention ne peut satisfaire tout le monde. Elle se veut « ouverte » pour permettre, au conseil communal ainsi qu'au conseil général de la nouvelle commune de prendre les décisions relevant de leur compétence, tout en leur donnant une ligne directrice traduisant les attentes des habitants de la région.

De l'avis d'un intervenant le décret cantonal sur la fusion des communes n'est pas participatif. Au contraire, il fixe la pyramide et donne des ordres du haut vers le bas sans tenir compte de la base. La loi qui impose la fusion, à certaines conditions, à une commune n'est pas démocratique.

Les panneaux routiers des villages garderont le nom du village auquel pourra être ajouté la mention « commune de Val Terbi ».

Les papiers d'identité seront modifiés à leur échéance.

Un intervenant demande l'étude de sections de communes pour désigner les élus et de prévoir une période transitoire de 10 ans.

Le comité de fusion a renoncé aux cercles électoraux et aux sections de communes, dans l'intérêt de la nouvelle commune. Il s'agit de mettre en place un dynamisme commun à tous les villages, de travailler à l'intérêt de tous les partenaires. Il s'agira de privilégier les centres d'intérêts et d'accueillir des projets novateurs en évitant l'esprit de « clocher ».

La nouvelle commune participera au Syndicat de l'Agglomération de Delémont (via Courroux et Vicques) qui s'occupera de tâches ponctuelles d'intérêt régional liées, dans un premier temps, à la mobilité.

Pourquoi ne pas intensifier les collaborations et les syndicats ?

Les syndicats de communes sont lourds à gérer et difficilement maîtrisables, en raison des

Diverses représentations à assumer. Le processus démocratique n'est d'ailleurs pas toujours assuré. La fusion simplifie ces relations ainsi que la conduite des dossiers.

Pourquoi les citoyens n'ont-ils pas donné leur accord à l'étude d'une fusion ? D'autres voies que la fusion pouvaient être étudiées ?

Les élus ont le devoir de travailler dans le respect des lois et des institutions en vigueur, en l'occurrence aucun comité de fusion ne peut fonctionner sans l'aval du Gouvernement. Le comité du Val Terbi est bien légitimé pour conduire l'étude d'un processus de fusion.

Le forum de ce soir aurait dû se tenir en mars 2011 *de l'avis d'un intervenant* qui remercie le comité de fusion de sa démarche.

L'assemblée est levée à 22H30.

Le Comité de fusion